



## **Elections à la CAP des secrétaires administratifs Scrutin du 4 décembre 2014**

La CFDT-CULTURE et la CFTC-CULTURE ont choisi de s'allier pour mieux vous représenter à la CAP des secrétaires administratifs.

Dans le respect de nos identités, nous nous associons pour être à votre écoute et porter vos demandes et revendications dans tout ce qui touche à vos missions et carrières.

Le monde dans lequel s'inscrit notre action connaît de nombreux bouleversements sociaux, économiques et culturels. Les réformes succèdent aux réformes, cette succession rendant parfois vains les efforts accomplis par les agents pour adapter l'Administration à ce monde en mouvement.

**Plus particulièrement, le ministère de la Culture est aujourd'hui confronté à trois défis :**

- l'abandon de certaines missions, de façon à faire enfin correspondre les moyens aux objectifs fixés,
- une nouvelle étape de la décentralisation,
- la réforme territoriale.

La diversité de nos métiers fait la richesse de notre profession, au service de la culture tant en administration centrale que dans les services déconcentrés et les EP.

En tant que secrétaires administratifs, dans l'exercice de nos missions en tant que cadres « intermédiaires », nous faisons l'interface entre les agents de conception et ceux d'exécution. La dégradation de nos conditions de travail est due non seulement à l'augmentation de nos tâches mais aussi à des fonctions de plus en plus en inadéquation avec notre statut.

Pris en sandwich entre le A et le C, bien souvent nous nous substituons à notre hiérarchie pour faire « tourner la baraque » et exerçons des missions dévolues à la catégorie A.

**Face à un déroulement de carrière sans perspectives et à un régime indemnitaire indigent, nous demandons :**

- une augmentation conséquente de la valeur du point d'indice
- une véritable mobilité examinée de façon paritaire
- un repyramidage du corps qui permette un déroulement de carrière sans blocage avec une meilleure répartition des effectifs, passant prioritairement par un plus grand nombre de promotion en catégorie A
- une réflexion sur la mise en place de la validation des acquis de l'expérience,
- une formation post-recrutement pour les lauréats des concours externes,
- une préparation sérieuse aux concours, organisée aussi en région.

S'il est un lieu où l'on peut aborder toutes ces problématiques c'est bien la commission administrative paritaire (CAP) compétente pour notre corps.

En effet, quand on y examine des situations particulières, des promotions ou des mutations, c'est bien le rôle des représentants du personnel que de porter vos difficultés, vos espoirs et vos besoins de reconnaissance.

Il faut aussi bien veiller à ne pas transformer la CAP en une simple chambre d'enregistrement et à faire en sorte que, dans la mesure de nos moyens, nous veillions au respect des principes d'égalité et d'équité.

Ce rôle ne peut s'exercer que dans un esprit de dialogue, de respect, en restant éloigné de tout dogmatisme. Les valeurs humanistes qui sont les nôtres ne peuvent que servir les secrétaires administratifs que nous représenterons grâce à votre vote.

**Avant le 4 décembre**

**votez pour la liste**

**CFDT- CULTURE / CFTC- CULTURE**

**Classe exceptionnelle**

RAYNAL Isabelle	Secrétariat Général
NICOLAIDIS Olivier	Cabinet de la ministre
ROBINET Chantal	Musée Fernand Léger
ALLEAUME Marie-Christine	DRAC Champagne-Ardennes

**Classe supérieure**

CUENIN Françoise	CNSMD de Lyon
GUYOT Anick	Mobilier National
KOEHLI Catherine	DGMIC / CPPAP
FACOMPTE Sylvain	Ec. Architecture Marne-la-Vallée

**Classe normale**

REZZI Brigitte	DRAC PACA
BENASSAYAG Vanessa	DGCA
ZAHOVA Elena	CNL
DESORMEAUX Jean-Yves	Secrétariat Général / SRH

Votez pour la liste entière sans rayer ni cocher aucun nom

Conformez-vous exactement aux instructions fournies avec le matériel de vote